

L'environnement, un lieu commun de l'interdisciplinarité ?

Par Consuelo Biskupovic. Le 1 September 2009

À l'heure où la question de l'interdisciplinarité inquiète les chercheurs en France face à l'incertitude posée par les réformes en cours de l'actuel gouvernement, l'ouvrage dirigé par Marc Galochet, Jérôme Longuépée, Valérie Morel et Olivier Petit dévoile combien il est important de saisir l'interdisciplinarité¹ non pas comme quelque chose qui va de soi, mais comme une construction difficile à mettre en place et à consolider. En effet, le livre témoigne précisément de combien la pratique de l'interdisciplinarité est ardue. Et ce non pas uniquement parce que les articles du livre décrivent le problème de l'interdisciplinarité, mais aussi parce que le résultat (l'ouvrage lui-même) rend compte de la difficulté de construire et de mettre en œuvre cette méthode. Francis Meilliez (chapitre 8) résume bien le défi : « Le socle de l'interdisciplinarité [est la] capacité d'attention réciproque que les scientifiques peuvent porter entre eux, et [...] leur volonté de progresser vers un langage commun, vers une reformulation commune de certains concepts fondamentaux » (p. 173).

Renforçant le lien entre environnement et interdisciplinarité, l'ouvrage fait appel à la géographie, au droit, à l'économie, à la sociologie, à la philosophie. Le point attirant réside donc là, à savoir : mettre en évidence qu'on ne peut plus parler d'« environnement » aujourd'hui sans regarder, comprendre et appréhender comment « les autres » (ceux des autres disciplines) définissent, questionnent, investissent et traitent cette notion.

Moins problématique que la notion d'environnement — dont chaque article retrace approximativement le parcours historique au sein d'une discipline particulière —, la notion de « collectif », ralliée à celle d'interdisciplinarité, doit être décrite, voire critiquée. « L'ouvrage révèle un collectif qui prend une place bien particulière et bien définie dans cette avancée » interdisciplinaire, préface Marcel Jollivet. Avec une certaine distance vis-à-vis de ce préambule, on peut constater qu'il s'agit plus d'un regroupement d'articles que d'un travail « collectif » au niveau concret et dialogique. Il faudrait savoir dans quelle mesure un vrai travail collectif a été mené suite aux journées d'études de l'Université d'Artois (2005 et 2006) dont est issu l'ouvrage. L'information qui pourrait justifier l'aspect « collectif » de ce dernier n'est pas livrée au lecteur. Cette absence d'un travail commun se révèle au lecteur sous plusieurs formes. On peut faire l'hypothèse que l'auteur de chaque article n'a pas lu les autres travaux, ce qui rend problématique l'approfondissement de chaque sujet. Ainsi, les allusions, les références, les aspects historiques sont répétitifs. Cela ne serait pas un inconvénient si le but central de l'ouvrage était autre que l'interdisciplinarité. Nous ne contestons pas que les articles ne parlent pas ou ne rendent pas

compte de cette méthode et de sa force. Au contraire, les articles sont forts riches en descriptions interdisciplinaires, et font référence à des exemples issus des recherches collectives (appels à projets), des expériences au sein de l'enseignement, ou encore des enjeux épistémologiques. Ce que nous contestons ici est le fait que l'ouvrage serait en lui-même interdisciplinaire. En outre, nous pourrions espérer que dans chaque article une réflexion sur comment construire l'interdisciplinarité soit proposée. Cela ne fait cependant pas règle dans toutes les parties.

Suffit-il de regrouper un ensemble d'articles issus de disciplines différentes pour que le résultat (l'ouvrage) soit interdisciplinaire ? Nous pensons que la réponse est négative. Au cours du texte, certains auteurs parlent même de la nécessité d'avoir une analyse « systémique » à tous les niveaux. Mais il nous semble que, sans pratique réelle, le terme reste vide de sens. En définitive, le fait que les articles soient dans un même livre ne suffit pas pour qu'il y ait une interaction, surtout quand chaque article ne reprend pas les autres. L'ouvrage devrait être présenté plus comme un recueil d'articles que comme un travail interdisciplinaire.

On observe cependant qu'au sein de chaque article c'est le dialogue entre disciplines qui est le plus enrichissant, ce qui donne des pistes pour analyser la relation toujours problématique entre nature et société. L'anthropologie est aujourd'hui bien armée face à cette dernière ; dommage qu'elle n'ait pas été convoquée. Cependant, on constate à travers la lecture que, pour comprendre ce qu'est l'environnement, la société et les acteurs ont une place centrale. Suivant cette idée, on peut dire que l'un des apports majeurs de l'ouvrage est l'attention portée aux sphères politiques, publiques, sociales... Bref, on ne peut pas comprendre l'environnement sans comprendre les actions de l'homme, sans mettre en évidence les choix du chercheur et des programmes, les objectifs politiques, etc. En ce sens, le naturalisme et le symbolisme sont vite laissés de côté pour privilégier une analyse qui interroge les catégories, qui s'intéresse aux actions et aux discours, aux valeurs et aux objectifs, faisant donc référence aux dispositifs et aux acteurs. Les auteurs s'en tiennent aux observations et aux travaux de recherche, et non pas à une quelconque spéculation.

Pour plusieurs auteurs du livre, la notion de développement durable est l'exemple majeur pour observer la relation entre les notions et les pratiques politiques et scientifiques et leur interdépendance. Cette réflexion dynamique — rarement intégrée au niveau institutionnel aujourd'hui — est renforcée par les différentes approches des auteurs. Sans vouloir reproduire ici toutes les notions et les idées discutées, on peut relever que les trois parties de l'ouvrage permettent clairement de percevoir les directives. La première s'attache aux discours sur l'environnement au niveau des sciences sociales et humaines. La deuxième partie veut mettre en évidence les enjeux épistémologiques de l'environnement. La troisième donne un aperçu plus « appliqué » : des travaux sur l'environnement sont décrits, à partir des programmes de recherche et des enseignements.

De cette manière, la première partie renvoie aux « aspects cognitifs et évolutifs des avancées disciplinaires en matière d'environnement » (p. 31). Yvette Veyret (chapitre 1) nous introduit, de façon éclairée et assez complète, à la relation entre environnement et géographie. Pourtant, pour le lecteur proche de ces disciplines, ce rappel historique n'est pas une grande découverte.

Des idées sont soulevées sur les conséquences des dynamiques sur la nature (p. 40). Une attention est portée à comment celles-ci émergent, et les possibilités épistémologiques, disciplinaires, pratiques et analytiques qu'il y a derrière la notion même de « nature ». Comme on le constate à travers l'article de Lionel Charles (chapitre 7), l'histoire occupe une place majeure. Cela nous donne un éclairage pour comprendre ce qu'est l'environnement, tant au niveau politique que

géographique. La complexité de cette notion fait surgir une multiplicité de questionnements qui permettent aux auteurs de conclure sur combien les notions qu'on mobilise régulièrement — tant par le sens commun qu'au niveau des recherches scientifiques — sont vagues et ambiguës. L'exemple de la notion de crise est éclairant dans la mesure où son analyse et déconstruction permettent de voir les potentiels malentendus qui s'y cachent. La notion de politique constitue un autre exemple. Charles montre bien combien il peut être difficile de la démembrer, compte tenu de la rigidité du champ politique et de son immobilisme. Cela amène à s'approcher des acteurs, des contextes et des valeurs multiples.

Olivier Lozachmeur (chapitre 2) montre que ce n'est pas uniquement à travers le droit, de façon isolée, que l'on peut comprendre l'environnement. Il insiste sur l'interdisciplinarité et sur la difficulté qui existe à ne pas se limiter uniquement à son propre champ disciplinaire, car c'est là que réside le savoir du chercheur (savoir-faire, savoir théorique, etc.). Encore une fois, les auteurs soulèvent le problème du transfert d'une méthode disciplinaire à une autre.

Les relations dépendantes entre économie, droit, gouvernance et science sont également importantes. En ce qui concerne les coûts et évaluations environnementaux, Bertrand Zuindeau (chapitre 3) montre les limites des normes économiques. De cette manière, les « normes neutres » sont rapidement laissées de côté. De même, une vision écologiste est privilégiée en dépit d'une monétarisation de l'environnement. Pour sa part, Aurore Moroncini (chapitre 4) prolonge l'analyse économique, développant plus clairement l'analyse des travaux d'Alfred C. Pigou en insistant sur leur importance.

Lorsque l'environnement est abordé, la richesse des recherches que les sciences sociales ont su mettre en œuvre depuis — principalement — les travaux de Mary Douglas et d'Ulrich Beck n'est pas mise en valeur. Le questionnement autour des notions clés (« risque », « perception », « construction » et « représentation ») constitue une partie centrale au sein des recherches sur l'environnement. Cependant, il n'est pas atteint dans l'ouvrage.

Certaines catégories sont donc prises dans ce livre comme allant de soi. Cela nous fait penser que ce ne sont pas les termes qui doivent être questionnés mais leur rapport à telle ou telle discipline. Comme le souligne Moroncini, ce à quoi renvoie le terme même d'environnement est rarement analysé, critiqué, déconstruit et discuté. En même temps, on ne peut pas figer des limites ; au contraire, l'environnement doit être « dynamisé » par l'analyse. On constate qu'aujourd'hui les entreprises ont aussi commencé à penser cette notion : il s'agit d'un sujet face auquel elles ont dû développer une stratégie particulière. Or une évidence est négligée : la distinction entre des entreprises ayant une production industrielle et celles qui ont un but social ou financier, par exemple. Car peut-on parler d'entreprise au sens général ? Il nous semble que les entreprises n'envisagent pas de façon égale les problématiques environnementales ; le cas d'une entreprise dans l'industrie de la cellulose étant très différent de celui d'une entreprise de prestation de services.

La nécessité d'une « mise en commun des connaissances » est soulevée par Moroncini dans ce chapitre (p. 108). Mais, là encore, on peut se demander combien d'entrepreneurs envisagent le dialogue avec les riverains ou avec les travailleurs — qui sont justement ceux qui subissent les pollutions. Ce dialogue est important dans la mesure où il permettrait en quelque sorte de renverser une relation dominant-dominé, c'est-à-dire entre celui qui pollue ou qui produit des dégâts et celui qui les subit. Une relation dialogique entre les acteurs nécessite que les différentes connaissances soient mises à disposition de façon horizontale.

L'ouvrage donne la possibilité au lecteur de pouvoir comparer les différents usages des catégories et des termes, afin de voir combien les méthodes disciplinaires sont variées. Par ailleurs, les différentes sources convoquées par la gestion, l'économie, la sociologie, etc. sont intéressantes par leur diversité et complémentarité.

La partie épistémologique, avec les articles de Bruno Villalba (chapitre 5), Bernard Kalaora (chapitre 6) et Charles (chapitre 7), nous permet de dire qu'un des atouts du livre est l'approche hétérogène des perspectives disciplinaires, où il importe de rendre compte de comment chacune d'entre elles traite l'environnement, sans s'attarder sur des questions d'identité disciplinaire. Ce sont moins les différences disciplinaires qui sont mises en avant. Le lecteur est donc invité à analyser, par exemple, l'influence que peut exercer le père fondateur d'une discipline, ou, avec Kalaora, comment le changement des questions environnementales dans l'espace public a produit des mutations aussi dans les pratiques. C'est là enfin qu'on a l'impression d'arriver à ce qu'est l'interdisciplinarité, à travers des travaux plus récents (ceux de Michel Callon, Philippe Descola, Ulrich Beck, etc.).

Comme le disent Corinne Beck, Tatiana Muxart et Franck-Dominique Vivien (chapitre 9), quand les problèmes environnementaux se transforment en questionnements scientifiques, ils posent aussi des questions aux disciplines elles-mêmes. L'environnement convoque donc l'ensemble des disciplines et questionne leur découpage, ce qui est important puisque la recherche est de plus en plus spécialisée (ce qui n'empêche pas le travail en commun). Pourtant, l'idée selon laquelle il faudrait des actions pour « renforcer », « promouvoir » et « valoriser » les sciences sociales, comme il est suggéré dans cette partie de l'ouvrage (p. 194), sous-entend qu'elles sont dans les marges, ou bien qu'elles sont plus vulnérables. On peut de demander si ce sont uniquement les sciences sociales qui doivent être intégrées. Qu'en est-il des sciences de la vie et de la Terre ? Il est pertinent de se demander pourquoi, selon ces auteurs, se sont les sciences humaines et sociales les plus « fragiles », celles qu'il faudrait mettre en avant. Nous nous demandons alors en quoi elles sont « démunies ».

Par ailleurs, il est bien montré que l'interdisciplinarité se construit chemin faisant. Les auteurs décrivent leurs parcours et leurs recherches (p. 198). Cela est instructif et donne également des éléments importants lorsque l'on veut travailler en équipe avec un objet de recherche en commun.

Patrick Matagne (chapitre 10), en analysant la polysémie du terme *environnement*, réaffirme encore l'importance de l'histoire du 20^e siècle. On distinguera ici que l'auteur fait référence au terme de *représentation*, alors qu'ailleurs c'est celui de *perception* qui a été privilégié. À partir de la pédagogie, il met en lumière le fait que les enseignants sont porteurs de manières d'enseigner et, en même temps, de limites disciplinaires. Parmi les trois écoles de pensée sur l'éducation de l'environnement (éduquer *pour*, *par* et *à* l'environnement), Matagne choisit « éduquer à ».

Vers la fin de l'ouvrage (chapitre 11) on retrouve encore une distinction entre deux types d'interdisciplinarité : premièrement, on peut parler d'interdisciplinarité quand différentes disciplines s'attachent à un objet ; deuxièmement, l'interdisciplinarité renvoie au rapprochement entre plusieurs disciplines par leur méthode. Dans ce chapitre, Antoine Goxe et Zuindeau mettent au premier plan comment sont construites les réponses aux appels à projets, révélant des vraies contraintes (temporelles, disciplinaires, etc.) qui agissent sur le résultat. On voit ainsi quels sont les quelques obstacles à franchir afin d'éviter un dialogue stérile. Il faut tout d'abord essayer de travailler ensembles pour se mettre d'accord sur le vocabulaire, et donc savoir comment chacun utilise tel ou tel mot. Des exemples tels que le fait de mener des entretiens en binômes (par

exemple un politiste et un économiste) nous paraissent fort conseillables et praticables. Ce qui surprend est que ce travail, bien qu'il soit valorisé par certains articles, est en revanche absent de la facture du livre lui-même.

Finalement, Philippe Deboudt et Hervé Flanquart (chapitre 12) s'interrogent moins sur le comment que sur les résultats. Ils exposent ces derniers, ainsi que les méthodes, et, bien qu'accompagnée d'une bibliographie un peu ancienne, leur communication permet de réactualiser la nécessité du travail conjoint entre géographes et sociologues, quand il s'agit d'étudier le risque et la vulnérabilité.

De manière générale, nous considérons que l'objectif des auteurs de montrer la nécessité de textes interdisciplinaires sur l'environnement est une contribution mobilisatrice qui peut sûrement aider et fortifier les travaux en cours sur ce sujet aujourd'hui « à la mode ». Cependant, une question surgit, relevant de la méthode, de la pratique, de la théorie, et qui soulève beaucoup d'enjeux disciplinaires. En effet, elle croise plusieurs disciplines énoncées dans l'ouvrage. Il s'agit du *terrain*. Qu'il s'agisse du terrain ethnographique ou d'une enquête par entretien, il nous semble que cette méthode, laissée analytiquement un peu de côté dans l'ouvrage, peut être étudiée et nous donner beaucoup de pistes pour traiter la question de l'environnement.

Car c'est justement « sur le terrain », à partir de ce qu'on entend et voit, qu'on peut comprendre comment, pourquoi et dans quels buts les acteurs parlent d'environnement. C'est ainsi le terrain qui nous aide à savoir à quoi sert cette catégorie, comment elle est mobilisée et quelles sont les stratégies qui sont derrière. Nous pensons que ce n'est qu'en faisant une analyse au cas par cas, à différentes échelles et dans différents contextes, qu'une compréhension plus exhaustive et pertinente peut être donnée à ce que veulent dire aujourd'hui *environnement* et *interdisciplinarité*. Par exemple, face à des conflits environnementaux, on verra que différentes acceptations de « l'environnement » sont utilisées par les acteurs selon les relations qu'ils entretiennent avec celui-ci : relation de travail, de loisir, de contemplation, d'extraction, symbolique, etc. Il est donc important de rendre compte, à partir de l'enquête de terrain, de la multiplicité de sens que peut avoir une notion, « ce qu'implique qu'elle [...] prenne des formes variables et négociables » (Claude Lévi-Strauss in Keck, 2005). Le terrain permet de comprendre comment participent les différents milieux sociaux auxquels appartiennent les acteurs et il nous aide à savoir à quoi servent les catégories. C'est là qu'une faiblesse de l'ouvrage apparaît : les apports que donne le travail de terrain en sciences sociales est vital pour l'analyse. Nous ne pouvons plus en faire omission.

Marc Galochet, Jérôme Longuépée, Valérie Morel et Olivier Petit (dir.), *L'environnement. Discours et pratiques interdisciplinaires*, Paris, Artois Presses Université, 2008.

Article mis en ligne le Tuesday 1 September 2009 à 00:00 –

Pour faire référence à cet article :

Consuelo Biskupovic, "L'environnement, un lieu commun de l'interdisciplinarité?", *EspacesTemps.net*, Publications, 01.09.2009

<https://www.espacestems.net/en/articles/lrsquoenvironnement-un-lieu-commun-de-lrsquointerdisciplinariete-en/>

Quotation of excerpts authorized within the limits of the law.